

La lettre SVT du SNES

Sommaire : p.1 éditorial ; p.2-3 : actualité, rencontre avec l'Inspection Générale de SVT, les décharges ; p.4 : le socle, an 1 ; p.5 : colloque des 19 et 20 octobre, organisation, bulletin d'inscription.



Le calme avant la tempête ?

La rentrée semble s'être bien passée. Pourtant les compléments de services s'accumulent, les heures de décharge ne sont pas toujours simples à obtenir, les effectifs des classes s'alourdissent, en collège les groupes sont en voie d'extinction, en lycée des options ferment, dans de nombreuses académies il n'y aura pas de TZR pour assurer les remplacements... Le ministère nous annonce l'évaluation du socle, la « refonte » des voies générales et technologiques du lycée. N. Sarkozy nous invite à une « refondation », vers une école où il y aura moins d'heures de cours, où les enseignants seront moins nombreux. Préparons-nous à défendre notre métier et à porter notre conception du système éducatif !

Nous écrire :
groupe.svt@snes.edu

Les sites SVT du SNES

Textes et références :
<http://www.snes.edu/clet/spip.php?rubrique35>

Analyses et réflexions :
<http://snes.edu/observ/spip/spip.php?rubrique17>

Entre autres, les Éductions à ..., Évolution et créationnisme, faire tout ou partie du programme, Heure de vie de classe, Interdisciplinarité, la démarche expérimentale, les grilles d'évaluation en SVT, les TICE.

Vous trouverez entre autre dans ce bulletin le compte-rendu de notre rencontre avec l'inspection générale en juillet dernier, portant notamment sur les nouveaux programmes en collège et sur l'évaluation des capacités expérimentales en terminale S, un point sur le socle commun de connaissances et de compétences, et un bulletin d'inscription au colloque sur la théorie de l'évolution.

Valérie Sipahimalani

**Au secours Darwin,
ils sont devenus fous !**

Inscrivez-vous vite au
colloque organisé par
le SNES. Voir page 5

Ce bulletin a été réalisé par Liliane Cotton, Valérie Sipahimalani, Yves Cauet, Joël Besnard



La lettre SVT du SNES

Le groupe SVT-SNES et l'Inspection Générale de SVT Rencontre du 2 juillet 2007

IG : Annie MAMECIER, Guy MENANT, Jean-Louis MICHART
SNES : Liliane COTTON, Joël BESNARD, Yves CAUET

Le bac 2007

SNES : analyse complète du SNES sur <http://www.snes.edu/observ/spip/spip.php?article3427>

Les épreuves des Bacs S et L (métropolitain) n'ont pas posé de problème dans l'ensemble.

Par contre, pour l'épreuve de ES, problème sur le 2nd thème au choix (évolution), difficile et peu commun. D'où 3 à 4 pts d'écart entre le sujet sur l'évolution et celui sur l'eau.

IG : 3 à 5 points ce n'est pas nouveau : les sujets sur l'évolution présentent toujours des notes plus basses car l'enseignement de l'évolution n'est pas satisfaisant dans la formation initiale et continue. Un séminaire important sera mis en place fin novembre début décembre 2008 avec la participation du muséum, du collège de France, ...

Evaluation des Capacités Expérimentales

SNES : voir les conclusions de l'enquête faite par le SNES sur <http://www.snes.edu/observ/spip/spip.php?article3426>.

- lourdeur de l'évaluation, de sa préparation sans aucun soutien de la part de l'administration.

- critiques importantes cette année sur les sujets, difficilement faisables, avec trop d'erreurs, ou décalés par rapport à la banque initiale, voire nouveaux !

- problème de l'inégalité des sujets, et donc de l'inéquité pour les élèves.

- enfin, la pertinence de cette épreuve dans sa forme actuelle est toujours mise en doute.

IG: Sur l'EXAO, il y a un problème de fond par rapport à son utilisation. Il faut trouver des sujets génériques bien rodés. Sur un site national, il y aura anticipation des problèmes pour aider à les régler lors d'une manipulation. Les sujets doivent être faisables.

Autre problème : le sujet d'ECE n'est pas un TP ; la moins bonne façon de préparer les élèves est de faire des sujets d'ECE en lieu et place des TP. Un TP est un moment de construction de connaissances alors qu'un sujet d'ECE est l'évaluation d'une utilisation de connaissances. Donc les sujets d'ECE doivent permettre d'évaluer des compétences, pas nécessairement sur un même support qu'en TP, donc des compétences transférables.

Il faut en fait se baser de plus en plus sur le tableau des capacités mise en oeuvre (voir intro des IG sur le CD ou sur Eduscol) et considérer que l'ECE valide les 2 ou 3 dernières années du lycée.

Dessin et numérisation d'images : le dessin d'observation n'est plus le passage obligé. Le traitement de l'image est aussi intéressant que le dessin. Un des intérêts de la numérisation est de pouvoir quantifier et de faire des graphiques (Ex : nombre de grenats dans une lame de roche) alors que le dessin d'observation met en place les structures seulement. On peut proposer comme sujet d'ECE les deux versions aux élèves : dessin et numérisation.

La banque de sujets mise en ligne (en août) (http://eduscol.education.fr/D1118/eval_exp_presentation.htm) donne la base des 25 sujets et préfigure l'enseignement de demain. Les collègues ont intérêt à regarder précisément ces sujets pour débusquer des éventuelles erreurs et en faire part à l'inspection.

Confidentialité de l'ECE

SNES : avec les collègues, le SNES demande que les sujets soient donnés aux enseignants et aux fournisseurs en même temps. De plus, nous souhaitons, toujours pour plus de confidentialité et moins de perturbation des cours, que l'ECE se situe la dernière semaine des cours ou la première après la fin des cours.

IG : Les fournisseurs disent ne pas pouvoir répondre à la demande ; il faut trouver un moyen de les informer sur la nature du support avant la publication des sujets.

Pour la date de l'ECE, notre conseil est de la placer le plus tardivement possible, y compris après les cours.

Ne pas évaluer ses élèves.

SNES : plusieurs collègues de petits lycées ou de section S unique ont eu des difficultés pour obtenir un échange leur permettant de ne pas évaluer ses élèves de l'année en cours.

IG : c'est une faute professionnelle des services des examens : il est INTERDIT d'évaluer ses propres élèves. Cela ne devrait donc pas arriver !

La lettre SVT du SNES

Socle

SNES : notre appréciation du socle en SVT : voir 4 pages sciences. <http://www.snes.edu/snesactu/spip.php?article1782>

IG : il va y avoir des réunions inter académiques (DGESCO-IG-IPR).

Le livret explicitant l'évaluation du socle sera en expérimentation.

Le socle n'est que pour l'évaluation. Il n'y a pas de programme socle. Tout le programme doit être fait.

Programme 5^{ème}

SNES : lors d'un bilan de l'enquête SNES « programmes de 5^{ème} et mise en place en 4^{ème} », le programme est, dans l'ensemble, bien accueilli mais est jugé un peu lourd.

IG : La lourdeur est une question d'organisation. Un travail d'équipe est nécessaire. Sur « l'excursion » : le but est de faire un travail « hors les murs » et non loin de l'établissement. Quand il n'y a pas de lieu, il faut rechercher par exemple une ressource muséographique.

Il va y avoir un séminaire pour les IPR en novembre : comment faire un enseignement de géologie de façon renouvelée. Il faut faire le lien entre vues satellitaires et travail de terrain. Utilisation des TICE doit permettre des avancées dans ce domaine. Un travail se fait actuellement pour que les carrières désaffectées puissent être également utilisées (lien avec les collectivités territoriales, les syndicats de carrières). Egalement développer le principe des lithothèques comme à Caen, Aix.

Liaison 3^{ème} - 2^{de} et programme de lycée

SNES : nous souhaitons avoir des informations sur les futurs programmes de lycée. En particulier, sur celui de seconde qui fera encore plus double avec le nouveau programme de troisième.

IG : Les IG (toutes disciplines) ont remis une « fiche de positionnement » à la DGESCO, avec demande d'une continuité de collège en lycée. Mais la suite dépend de la conception de la DGESCO sur la seconde : avec ou sans filière. Il est possible qu'il y ait une refonte des séries. Les IG auront une feuille de route le 10 juillet.*

Les IG de SVT ne sont pas favorables à des filières en seconde. Des parcours style TPE permettraient des découvertes pour les élèves de seconde.

Pas plus que sur l'Enseignement Intégré de Sciences et Techniques en 6^{ème} (généralisation impossible), les IG ne sont pas favorables à des options sciences en seconde.

*Le ministre a effectivement annoncé son souhait de refondre les séries générales en un tronc commun avec des options.

Décharges de laboratoire

SNES : y aura-t-il un nouveau décret?

IG : pas de nouvelle.

Décharges : retour aux textes précédents !

L'annulation du décret de Robien modifiant les décharges de service est officielle (décret n° 2007-1205 du 31 août 2007).

Ce qui veut dire que les textes de 1950 notamment sur « l'heure de gestion de laboratoire » et « l'heure de préparation » sont toujours en vigueur (voir <http://www.snes.edu/observ/spip/spip.php?article468>)

Exigez ces heures si vous y avez droit (c'est l'établissement d'affectation ou de rattachement qui les doit dans le cas d'un service partagé).

Attention : à la signature de votre VS, vérifiez que ces heures sont bien comptées, même en HSA.

La lettre SVT du SNES

Caricature de stage...ou comment faire travailler les autres.

Encore une fois, un stage programmé le mercredi, faisant fi des occupations personnelles. Je me dis qu'il ne faut pas toujours être grincheux, il y a si peu de formations par les temps qui courent.

Le premier mercredi à 9 heures, je me présente au collège L. ; pot de bienvenue, installation. L'IPR nous présente rapidement les objectifs de la journée (nouveau programme de 4ème) et s'éclipse tout aussi rapidement laissant la place à un "élève IPR", professeur dudit collège. La matinée, se poursuit par la lecture du BO et un débat avec nos observations. Rien de fantastique.

L'après midi, nous travaillons en petits groupes, à chacun de proposer une progression concernant un chapitre du nouveau programme de 4ème. A 17 heures, les collègues se séparent avec une commande pour le prochain trimestre (un autre mercredi AM bien sûr) : préparer une leçon type.

J'attendais une réflexion sur le programme replacé dans le cursus entier du collège, ses attendus, les pratiques à mettre en oeuvre,...Décidément, je ne suis pas réconcilié avec ce type formation continue !

Liste de diffusion du groupe SVT

Vous êtes professeur de SVT, syndiqué(e) au SNES ? Inscrivez-vous à la liste de diffusion du groupe SVT, lieu d'échanges (600 collègues à ce jour). Vous pourrez y poser des questions d'ordre pédagogiques et/ou syndicales et faire bénéficier les autres de votre expérience.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES EN SVT ... AN UN DE LA MISE EN PLACE

Petit historique

- les prémices: le socle constitue une déclinaison française exemplaire des directives de la commission européenne connues sous le nom de « stratégie de Lisbonne ». Il s'agit de raisonner en « compétences-clés », présentées comme la formation initiale de qualité du citoyen de demain. Sans grande concertation ni écoute des usagers, en particulier des syndicats, les programmes de l'Ecole élémentaire et du collège sont progressivement relus et/ou réécrits de manière à y indiquer le socle, ses compétences et attitudes...
- le B.O. du 16 avril 2007, les programmes « relus » de SVT, SP et maths : tout ce qui concerne le socle est écrit en caractères droits, le reste du programme en italiques. Des tableaux à trois colonnes précisent dans la 1^{ère} les connaissances, dans la 2^{ème} les capacités et dans la 3^{ème} les exemples d'activités. C'est donc dans la 2^{ème} colonne que sont déclinés les compétences du socle (éducation à la responsabilité, maîtrise de la langue française, maîtrise des techniques de l'information et de la communication, acquisition d'une culture humaniste, autonomie de l'élève).
- depuis: selon les académies, quelques stages encadrés par des IPR, d'autres par des professeurs désignés, mais le plus souvent rien. Parfois même, les collègues n'ont eu aucune information officielle sur le socle. Rappelons qu'en SVT, le socle est en place depuis la rentrée 2007 de la 6^{ème} à la 4^{ème}.
- reste à venir : le socle constituant le « savoir minimum garanti », il est nécessaire d'évaluer son acquisition par l'élève. Un livret d'évaluation est en cours d'expérimentation dans quelques établissements.

Pourquoi le SNES s'oppose-t-il au socle?

- Il y a un risque de repliement sur le socle : non plus faire réfléchir les élèves mais leur faire « bachoter » tel ou tel item ;
- l'évaluation sous forme d'une avalanche de petites compétences (y compris le B2i, le BSR, ...) dénature le sens de la discipline;

Plus généralement, nous voyons là un renoncement à faire une éducation ambitieuse pour tous.

Ce que veut le SNES:

- l'abandon du socle
- Le SNES revendique une "culture commune" de qualité en opposition à l'instauration d'un "socle commun" à minimum pour les plus démunis. Pour le SNES il ne peut y avoir d'un côté la culture des élites et de l'autre un "viatique" fondé sur la mémorisation, les exercices pratiques, les applications simples (pour les uns toutes les explications concernant la contraception pour les autres le mode d'emploi du préservatif !).

La lettre SVT du SNES



Organisation

Vendredi matin 10h : Avec Darwin : biologie évolutive et théorie de la civilisation. L'invention du matérialisme avec Patrick Tort, philosophe, professeur détaché au M.N.H.N., directeur de l'Institut Charles Darwin.

Vendredi après-midi, 14h:

- la théorie de l'évolution est-elle compatible avec les croyances religieuses? Débat avec Guillaume Lecoindre, professeur au MNHN et Yvon Quiniou, philosophe.

- Contribution théâtrale d'acteurs scientifiques animaux et végétaux à l'incontournable théorie de l'évolution avec Jean-Luc Bruyas, professeur de SVT, écrivain, acteur.

- Eugénisme, enjeux socio-politiques des déviations de la théorie de l'évolution, perspectives religieuses et regards sur l'évolution humaine en France au 20ème siècle ; avec Patrick Tort, Claudine Cohen, maître de conférences à l'EHESS, historienne et philosophe des sciences, Corinne Fortin, professeur de SVT, INRP.

Le samedi :

10h : entre faits et théories, d'une théorie scientifique au dogmatisme de celle-ci. Détournement d'une théorie scientifique. Avec Guy Rumelhard, INRP, Michel Morange, professeur de biologie à l'ENS Paris et Paris 6, Guillaume Lecoindre, professeur au MNHN.

Après-midi : faut-il et peut-on former les enseignants à une approche critique de l'évolutionisme et du créationisme ; enseignement de l'évolution et de l'histoire des sciences, difficulté pédagogique, didactique de l'enseignement de l'évolution, avec Alice Michel-Salzat, maître de conférences à Paris 7-Diderot, institut Cochin, formatrice de professeurs, Christian Orange, professeur des Universités, IUFM des Pays de Loire, Corinne Fortin.

AU SECOURS DARWIN! ILS SONT DEVENUS FOUS!
Inscrivez-vous vite au colloque organisé par le SNES
LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION :
ENTRE REMISE EN CAUSE ET INSTRUMENTALISATION
19 et 20 octobre 2007 à La Plaine St Denis

Comment une théorie scientifique peut être utilisée à des fins politiques ou combattue à des fins religieuses dans un contexte général de crise de confiance vis à vis des sciences.

Quelle formation des enseignants, quels contenus pour donner aux jeunes la possibilité d'une critique rigoureuse de ces « déviations » ?

Avec l'aide de professeurs du secondaire et d'universitaires, de philosophes et de scientifiques, le SNES organise à la Plaine St Denis un colloque afin d'améliorer la réflexion de la profession sur la formation des enseignants dans un contexte de remise en cause des sciences.

L'ASTS présentera l'exposition « Darwin en son temps co-réalisée avec Patrick Tort.

Livres et productions des intervenants seront disponibles sur le stand d'ADAPT, maison d'édition du SNES.

La participation au colloque donne droit à absence pour formation syndicale. Le formulaire d'autorisation spéciale d'absence vous sera envoyé dès réception de votre inscription. Cette demande ne nécessite pas de délai particulier.

Une participation aux frais d'organisation de 30 € est demandée. Elle comprend, forfaitairement, les 2 repas servis le midi et la location de la salle.

Les syndiqué(e)s du SNES sont remboursés de leurs frais de déplacement (sur la base SNCF Prems) et d'hébergement (chambre deux personnes retenues par le SNES).

L'inscription se fait dès maintenant en renvoyant ce coupon et le chèque de 30 € au SNES, secteur contenus, 46 avenue d'Ivry, 75747, Paris cedex 13 .

Nom, prénom :

Adresse personnelle :

.....
.....

Syndiqué(e) SNES (N° d'adhérent.....) Non syndiqué(e) SNES *

Participera au colloque des 19 et 20 octobre 2007

J'envoie un chèque de 30 € à l'ordre du SNES comme participation forfaitaire.

Je demande un hébergement (chambre double) pour le vendredi soir

OUI NON * (réservé pour les syndiqués).

Repas du vendredi midi repas du samedi midi

Le SNES vous enverra un modèle de demande d'absence et un ordre du jour détaillé ainsi qu'un plan d'accès.